

COMMUNIQUE DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 18 janvier 2020

Energisme annonce le lancement d'une augmentation de capital par placement privé pour un montant de 6 millions d'euros

Boulogne-Billancourt, le 18 janvier 2021 – 17 heures 40 – ENERGISME (FR0013399359/ Mnémonique : ALNRG), éditeur SaaS de la performance énergétique, annonce aujourd'hui le lancement d'une augmentation de capital de l'ordre de 6 millions d'euros par émission d'un maximum de 1 207 384 actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'un placement privé, conformément à la 14^{ème} résolution approuvée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 29 juin 2020 et à l'autorisation du Conseil d'administration du 18 janvier 2021 (l' « Opération »). L'Opération porte sur un maximum de 20% du capital social de la Société et les actions nouvelles feront l'objet d'une demande d'admission sur le marché d'Euronext Growth Paris.

Les fonds seront levés principalement en France et dans le reste de l'Union Européenne auprès d'un cercle restreint d'investisseurs ou d'investisseurs remplissant les critères d'investisseurs qualifiés, conformément à l'article L.411-2 I du Code monétaire et financier.

Les fonds levés permettront à Energisme de compléter le financement apporté lors de l'introduction en bourse en Juillet 2020, en vue

- Du financement de la croissance (BFR)
- De l'accroissement de la force commerciale,

La Société poursuit la veille sur son marché en termes de croissance externe et se réserve la possibilité, si une opportunité d'acquisition se présente, de réallouer l'utilisation d'une partie des fonds présentée ci-dessus en réduisant le montant alloué à l'accroissement de la force commerciale.

En vertu de la 14^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 29 juin 2020, le prix d'émission des actions nouvelles sera au moins égal à quatre-vingts pour cent (80%) de la moyenne des cours moyens pondérés des trois (3) dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission.

Le règlement-livraison des actions nouvelles émises dans le cadre du Placement Privé et leur admission sur le marché d'Euronext Growth Paris sont prévus le 21 janvier 2021. Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront admises aux négociations sur le marché d'Euronext Growth Paris sous le même code ISIN FR0013399359 - ALNRG.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 18 janvier 2020

Partenaires de l'opération :

Chef de file-PSI et Teneur de livre

STIFEL

Conseil de l'opération

EuroLand
Corporate

Steve Levy

Cédric Danon,

Tel: +33 1 70 89 38 91

Tel: +33 1 70 98 39 55

Conformément aux dispositions de l'article 211-3 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, l'offre des actions de la Société dans le cadre de cette augmentation de capital réalisée dans le cadre d'un placement privé, ne donnera pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers.

Des informations détaillées concernant la Société, notamment relatives à son activité, ses résultats et les facteurs de risque correspondant, figurent dans le document d'information de la Société, lequel peut être consulté, ainsi que les autres informations réglementées et l'ensemble des communiqués de presse de la Société, sur son site internet (<https://energisme.com/investisseurs>).

A propos d'ENERGISME

Créée en 2004 et reprise en 2015 par des spécialistes du secteur de l'énergie, ENERGISME a développé une plateforme technologique SaaS visant à accélérer la performance énergétique des entreprises (prestataires de services à l'énergie, fournisseurs et distributeurs d'énergie, industriels et gestionnaires de patrimoines immobiliers) grâce à l'intelligence des données, avec à la clé des gains financiers, opérationnels et environnementaux importants et mesurables. Forts des atouts technologiques et opérationnels décisifs de sa plateforme, ENERGISME compte déjà 114 clients grands comptes. La solution est également commercialisée par des acteurs de premiers plans en *marque blanche*. ENERGISME (Code ISIN : FR0013399359/ Mnémonique : ALNRG) est cotée depuis juillet 2020 sur le marché Euronext Growth.

ENERGISME est une entreprise éligible au PEA-PME, et est par ailleurs qualifiée BPI Entreprise innovante.



Plus d'informations sur : <https://energisme.com/investisseurs/>

COMMUNIQUE DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 18 janvier 2020

Contacts

ENERGISME

Thierry Chambon

investisseurs@energisme.com

Tel. +33 (1) 81 89 33 90

Relations presse

Jennifer Jullia

jjullia@actifin.fr

Tel. +33(1) 56 88 11 19

Relations investisseurs

Nicolas Lin

nlin@actifin.fr

Tel. +33 (1) 56 88 11 11

Avertissement

En France, l'offre des actions Energisme décrites ci-dessus sera effectuée exclusivement dans le cadre d'un placement privé, en conformité avec l'article L. 411-2 du code monétaire et financier et les dispositions réglementaires applicables. Elle ne constitue pas une offre au public au sens de l'article L. 411-1 du code monétaire et financier. En conséquence, aucun prospectus ne sera publié, ni visé par l'Autorité des marchés financiers.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen ayant transposé la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 (telle que modifiée notamment par la directive 2010/73/EU, dans la mesure où cette directive a été transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen) (la « Directive Prospectus »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Energisme aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'opération pourrait faire l'objet de restrictions. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du US Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), étant précisé que les actions Energisme n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et que Energisme n'a pas l'intention de procéder à une offre au public des actions Energisme aux Etats-Unis, ni dans toute autre juridiction.

La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.